

CHAQUE ANNÉE,
VOUS ÊTES 20 MILLIONS À RECOURIR À NOS SERVICES
ET NOUS RÉALISONS 4 MILLIONS D'ACTES QUI VOUS PROTÈGENT
ET PROTÈGENT VOS PROCHES
EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ OU DE SUCCESSION.
NOMMÉS PAR LE GARDE DES SCEAUX
ET GARANTS DU SERVICE PUBLIC,
NOUS VOUS ASSURONS UNE SÉCURITÉ JURIDIQUE
ET FINANCIÈRE ABSOLUE,
L'UNE DES MEILLEURES AU MONDE,
QUE NOUS AVONS D'AILLEURS EXPORTÉE EN CHINE.

LE GOUVERNEMENT SOUHAITE
DÉRÉGLER NOTRE PROFESSION.
LES CONSÉQUENCES POUR TOUS SERONT LOURDES :

VOUS PAIEREZ PLUS

LE COÛT DE NOMBREUX ACTES
QUE NOUS RÉALISONS AUJOURD'HUI À PERTE, VA AUGMENTER.
C'EST CE QUI S'EST PASSÉ AUX PAYS-BAS.
C'EST CE QUI SE PASSERA EN FRANCE.

VOUS SEREZ MOINS PROTÉGÉS

ON POURRA DÉSORMAIS TOUT CONTESTER
DEVANT LES TRIBUNAUX,
UN TITRE DE PROPRIÉTÉ, UN HÉRITAGE...
LES CONTENTIEUX SE RÉGLERONT, MAIS À QUEL PRIX ?
ET SURTOUT POUR QUELLE GARANTIE ?

**UNE VIE SANS NOTAIRES,
C'EST VOUS QUI EN FAITES LES FRAIS.**



Notaires
de France